

CERCLE d'ÉTUDES
NUMISMATIQUES

BULLETIN
TRIMESTRIEL

Vol. 15

N° 4

OCTOBRE-DECEMBRE 1978

Jean-Marc Doyen. — Deux imitations d'antoniniens de Valérien I^{er} (253-260). Nous avons eu l'occasion d'acquérir récemment deux intéressantes monnaies au nom de l'empereur Valérien I^{er} (253-260). En voici la description :

1. IMPVΛ^LERIANVSΛVC

Buste radié, drapé (et cuirassé?) à dr., vu de dos.

ORIE / N / SAVCC

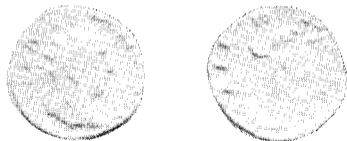


Fig. 1

Sol nu, debout de face, tête à g., portant un manteau sur les épaules, levant la main droite et tenant un globe de la gauche.
Æ : 3,185 g ; 6.

Type : cf. *RIC* 107 (Rome), C.141.

2. INPCPLICV ALERIANSPFAVG (sic)

Buste radié, drapé et cuirassé, à dr., vu de face.

FIDES MILITVM

Fides, debout de face, tête à g., tenant deux enseignes.

Æ : 3,57 g ; 1.

Type : *RIC* 90 (Rome), C.68.

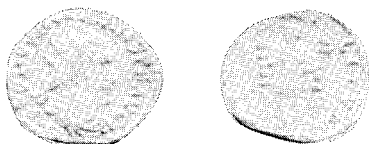


Fig. 2

On sait que les antoniniens émis par les usurpateurs gaulois Victorin (268-270), Tétricus I et II (270-273), de même que ceux de Claude II (268-270), et plus rarement d'Aurélien (270-275) et de Probus (276-282), ont été imités par des « ateliers » gaulois à la fin du règne de Tétricus et au cours de celui de Probus principalement.

Il existe également un certain nombre d'imitations de cette époque qui reprennent des monnaies plus anciennes de Postume (260-268) et du règne seul de Gallien (260-268), mais les exemplaires faisant appel à des types antérieurs sont très rares.

Il est probable que certaines pièces argentées de Postume, de style non « officiel », sont contemporaines de son règne (1).

Étant donné l'aloï très bas de la première pièce, il est possible que la fabrication doive en être reportée dans les années 270-280, quoique le poids relativement lourd de cet exemplaire ne corresponde guère avec ce que l'on connaît de la métrologie des imitations. Il n'est cependant pas impossible que cette pièce ait eu une circulation plus précoce si elle avait été saucée, ce que l'état de conservation (patine verte) ne permet plus de vérifier.

La monnaie n° 2, qui provient d'un trésor syrien de 300 antoniniens environ, pour la plupart au nom de Valérien I et Gallien, est plus énigmatique (2).

(1) Cf. *RN* 1965 (Étaples) et 1966 (Malicorne et Bonseuil s/Marne). Ces renseignements nous ont été communiqués par M^{lle} J. Lallemand, que nous remercions de son aimable collaboration.

(2) Ce trésor, pour autant que nous ayons pu en juger par un examen rapide, a dû être enfoui sous le règne de Gallien, au cours de l'émission signant VIIC^o,

En effet, si ce n'étaient la graphie de la légende du droit, l'erreur dans le nom de l'empereur (VALERIANS au lieu de VALERIANVS) et dans sa titulature (INP pour IMP), la confusion avec un antoninien issu de l'atelier de Rome serait aisée.

L'excellent aspect extérieur pose cependant le problème de savoir quel pouvait être l'intérêt d'émettre à cette époque (253-260) de fausses pièces de poids semblable aux pièces officielles, et d'aloï à peine plus bas.

De plus, la qualité certaine de la gravure de l'effigie impériale et, dans une moindre mesure, de la *Fides* du revers, de même que son style, montrent une spécialisation du « faussaire » dans les productions occidentales. Il n'est toutefois pas attesté de manière formelle que cette pièce soit d'origine orientale, car le trésor dont elle provient contenait des produits de l'atelier de Cologne, de Rome et de Viminacium, en quantité relativement faible.

soit en 266-267 d'après R. Göbl, *Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit*, V, 2. Gallienus als Alleinherrscher, dans *Numismatische Zeitschrift*, 1953, pp. 5-35.

CERCLE d'ÉTUDES
NUMISMATIQUES

BULLETIN

TRIMESTRIEL

Vol. 19

N° 3

JUILLET-SEPTEMBRE 1982

Jean-Marc Doyen. — Deux antoniniens hybrides de Gallien
(atelier de Rome, 263 et 266 après J.-C.).

La découverte d'hybrides, dans le monnayage romain, est toujours un phénomène digne d'intérêt. En effet, la fréquence de ceux-ci montre souvent la contemporanéité ou la succession immédiate d'émissions monétaires, et permet de classer avec plus de certitude à l'un ou l'autre atelier des types de droits rares ou des revers peu courants.

Les deux monnaies qui font l'objet de cette note ont été acquises dans le commerce, sans indication de provenance.



Fig. 1

1. Rome, 263.

GALLI]]S̄AVG

Tête radiée à dr.

PVDICITIA

Vénus debout à g., relevant un pan de son voile et tenant un sceptre transversal.

Antoninien, 1,83 g ; 5 (fig. 1).

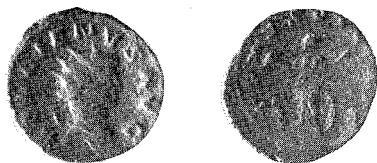


Fig. 2

2. Rome, 266.

GALLIENVSAVG

Tête radiée à dr.

VENVSVIÇTRIX

Vénus debout à g., tenant un casque et un sceptre transversal (qui semble passer derrière elle). Elle s'appuie sur un bouclier. A g., à ses pieds, un captif assis par terre, mains liées dans le dos. Antoninien, 3,83 g ; 7 (fig. 2).

Ces deux antoniniens font partie du répertoire propre à Salonine.

Le premier exemplaire est connu pour l'impératrice aussi bien de COHEN (1) (n° 92) que du *RIC* (2) (n°24). La marque habituelle semble être IQ, bien que notre exemplaire ne soit pas signé (3).

L'hybride, déjà connu de COHEN (n° 893) et repris par le *RIC* (n° 272) apparaît en un seul exemplaire dans le trésor de Bavaï (4). L'iconographie du droit de notre pièce n'est pas très caractéristique de cette émission datée par R. GÖBL de 262/263 (5). Elle se rapproche plutôt des pièces plus tardives, par exemple de l'émission dite du « VIIème consulat » (266 après J.-C.).

La seconde pièce nous apporte une variante non décrite dans le *RIC* ; celle-ci consiste en l'adjonction d'un captif assis par terre à gauche de Vénus, les mains liées dans le dos (6).

(1) WEBB (P. H.), *The Roman Imperial Coinage*, vol. V, part I, Londres, 1927 (en abrégé : *RIC*).

(2) COHEN (H.), *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, Paris, 2ème éd., 1885-1888.

(3) Voir GRICOURT (J.), *Le trésor de Bavaï*, dans *Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine*, XIIème suppl. à *Gallia*, 1958, p. 86 : 8 ex. marqués IQ, 2 ex. IQ rétrograde, 1 ex. IQ et 7 ex. sans marque.

(4) Idem, p. 75.

(5) GÖBL (R.), *Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit*, V, 2. *Gallienus als Alleinherrscher*, dans *Numismatische Zeitschrift*, 1953, pp. 13-14.

(6) L'original au nom de l'impératrice semble être, lui aussi, de la plus grande rareté. Le seul exemplaire connu n'est signalé que par O. VOETTER, *Les monnaies de Gallien et des membres de sa famille*, Paris, 1900, pl. 13, n° 81-82. L'hybride est connu en deux exemplaires à Gibraltar, cf. GALLWEY (H. D.), dans *Numismatic Chronicle*, 7° sér., 1962, p. 389.



Fig. 1b



Fig. 2b

COHEN signale un exemplaire (n° 1024) signé N (RIC 289) (7), mais ne présentant pas de prisonnier au pied de la déesse.

Le style de droit est tout à fait semblable à celui que l'on rencontre dans l'avant-dernière émission de Gallien à Rome, datée, comme nous l'avons vu ci-dessus, de son septième consulat (266 après J.-C.) (8).

(7) Deux exemplaires dans le trésor de Thibouville, l'un signé N (n° 410), l'autre sans marque (n° 411). Cf. BASTIEN (P.) et PFLAUM (H.-G.), *La trouvaille de monnaies romaines de Thibouville*, dans *Gallia*, 19, 1961, pp. 71 ss. Un exemplaire sans marque à Bavai : GRICOURT, *op. cit.*, p. 77. Un autre signé H à Gibraltar, cf. GALLWEY, *op. cit.*, p. 389.

(8) GÖBL, *op. cit.*, pp. 15-16.